

*Institut de Recherche sur l'Histoire du Syndicalisme dans les Enseignements du Second degré
(IRHSES)*

Assemblée générale – réunion du 27 mars 2018 à Rennes (Centre des congrès des Jacobins)

Présents : Georges Bouchart, Pierre Cuq, Alain Dalançon, Quentin Dauphiné, Josiane Dragoni, Gilles Fourrier, Laurent Frajerman, Hervé Le Fiblec, Jean-Louis Maillard, Joël Mariteau, Sébastien Salmon, Benoît Teste, Louis Weber.

Excusés : Michel Blin, J.-P. Darmendrail, René Deshaies, Jean-Pierre Gay, Jacques Girault, Philippe Koechlin, Pierre Petremann, Daniel Roger, Alain Peyre.

La séance est présidée par Dalançon, président de l'IRHSES.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Ont été adoptées les délibérations suivantes :

Résolution n°1 : Rapport moral

L'Assemblée générale adopte le rapport moral présenté par le président au nom du Bureau

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°2 : Rapport financier.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports moral et financier, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir les bilans, les comptes de résultats et l'annexe, arrêtés le 31 août 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ce rapport, pour lesdits exercices, se solde par un profit comptable de 2 503,01 euros (1 523,30 au titre de l'exercice 2015-2016 et 979,71 au titre de l'exercice 2016-2017).

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°3 : Affectation du résultat

L'Assemblée générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le profit des exercices en totalité au poste « Report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à 45 836,57 euros.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°4 : Election du Conseil d'administration, renouvellement ordinaire

Sont élus pour un mandat de quatre ans

- au titre des membres fondateurs au titre des membres fondateurs : Michel Blin, Georges Bouchart, Alain Bujard, Jean-Louis Charbonnier, Gilles Fourrier, Robert Hirsch, Philippe Koechlin, Hervé Le Fiblec, Danièle Pouzache, Pierre Toussanel, Louis Weber, Joël Mariteau.
- au titre des membres actifs : Jean-Louis Auduc, Alain Becker, Evelyne Berchtold-Rognon, Jacques Girault, Gérard Réquigny, Raphaël Szanjfelf, Quentin Dauphiné.

Adoptée à l'unanimité

Résolution n°3 : Élection du Conseil d'administration : pourvoi au siège vacant

Est élu pour un mandat de deux ans, au titre des membres actif : Jean-Louis Maillard

Adoptée à l'unanimité

Rennes, le 27 mars 2018

Le Président
Alain Dalançon

Le Secrétaire général
Hervé Le Fiblec